



Fonds européens 2021-2027 : journée de concertation sur les affaires maritimes et la pêche



Thématique
Pêche, Aquaculture

Type d'actualité

La Région Normandie a organisé lundi 19 octobre 2020 une concertation sur le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) en présence des acteurs de la profession.

Cette journée a réuni une cinquantaine de personnes de toutes les filières normandes et a porté sur la transformation des produits de la mer et de l'aquaculture, la pêche et l'aquaculture (conchyliculture, raniculture, culture de spirulines de macro algues.....).

La matinée a été consacrée au bilan du FEAMP 2014-2020, aux témoignages de porteurs de projets, aux discussions sur le futur programme, à l'organisation et au calendrier liés au FEAMPA.

Le bilan de la Région Normandie sur le FEAMP 2014-2020 est très positif : malgré la complexité soulignée par les porteurs de projets, on dénombre plus de 300 projets soutenus (dont plus de 150 pour la filière ostréicole), la maquette normande est engagée à ce jour à 98%. Les témoignages ont tous mis en évidence l'importance de l'accompagnement dans le montage des projets et ont souhaité que l'aide de la Région au plus proche du terrain perdure.

Les discussions sur le futur programme ont souligné la nécessité :

- de prendre en compte la problématique environnementale : économie circulaire, gestion de l'eau, gestion des déchets en général, économie d'énergie ;
- de poursuivre le travail de valorisation de l'excellence des produits normands ;
- d'améliorer de manière significative les conditions de travail dans toutes les filières.

L'après-midi a été consacrée aux ateliers de réflexion sur le futur document de mise en œuvre (DOMO) normand (pêche, transformation, DLAL et aquaculture), composés essentiellement de professionnels et en présence d'une organisation spécialisée en

innovation. En effet, l'innovation sera désormais gérée par la Région et n'aura plus de mesure dédiée, elle sera transversale à tous les thèmes.

Ces ateliers permettront d'enrichir le futur DOMO des remarques et souhaits des professionnels. La mise en route du FEAMPA se fera courant 2021, ce fonds n'a, en effet, pas de période transitoire. La maquette normande actuelle étant quasiment totalement engagée, la mise en œuvre rapide du futur FEAMPA est très importante.